

Abriès Ristolas
Aiguilles
Arvieux
Ceillac
Château Ville-Vieille
Eygliers
Guillestre
Molines-en-Queyras
Mont-Dauphin
Réotier
Risoul
St-Clément-sur-Durance
St-Crépin
St-Véran
Vars

Guillestre, le 18 septembre 2025

Mesdames, Messieurs
les conseillers communautaires
les conseillers départementaux

Affaire suivie par : Agnès BRUNET

Assistante de direction

Tel ligne directe : 04.92.45.04.62

Courriel : agnes.brunet@comcomgq.com

Objet : Convocation Conseil Communautaire du 22 septembre 2025

Envoi dématérialisé + Envoi via BL Cabinet numérique

Madame, Monsieur,

Suite au Conseil communautaire qui s'est tenu ce jour, le 18 septembre, une absence de quorum a été constatée à l'ouverture de la séance.

En application de l'article L2121-17 du CGCT, le conseil est, dans ce cas, à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Aussi, vous êtes convié(e) à la prochaine séance du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

Lundi 22 septembre 2025 à partir de 18h00
en salle polyvalente, à Aiguilles

L'ordre du jour est joint à la présente.

Le dossier du conseil contenant les projets de rapports et délibérations est déposé sur l'espace de stockage en ligne Onedrive de la Communauté de communes. Le lien pour accéder à ce dossier vous est communiqué dans le corps de la convocation envoyée par voie électronique ce même jour. Il vous appartient de vérifier avant le conseil que vous y avez bien accès et le télécharger si vous le souhaitez.

En cas d'empêchement, vous voudrez bien transmettre un pouvoir, que vous trouverez joint au dossier, au service indiqué en références.

Si un élu est concerné directement ou indirectement par une des délibérations prévues à l'ordre du jour, merci de se signaler avant le début de la séance du Conseil afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

Les services communautaires se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant vivement sur votre présence, je vous remercie, par avance, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Président,
Dominique MOULIN



Copie : aux communes membres

PJ : modèle de pouvoir

Liste des conseillers communautaires

Ordre du jour

PS : pour mémoire les pouvoirs doivent être communiqués avant la séance du conseil communautaire.